



AVIS AUX MÉDIAS
Pour diffusion immédiate

L'ALLEMAGNE DÉCIDE DE MAINTENIR LE REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES

Octobre 2019 - Après de longs mois de débats et de polémiques, le ministre allemand de la Santé a tranché le 17 septembre dernier : son gouvernement maintiendra le remboursement des médicaments homéopathiques par les mutuelles. Cette décision a été prise alors que les détracteurs de l'homéopathie tentaient depuis plusieurs années de stopper cette prise en charge.

Grâce à une large mobilisation de l'ensemble des acteurs et à un débat profond permettant de donner la parole aux patients et aux professionnels de santé, l'importance de maintenir la liberté de choix des patients l'a emporté. D'autant plus que le coût annuel pour la collectivité est minime pour les finances publiques. Il s'agit donc d'une décision équilibrée, teintée de pragmatisme et de pondération.

A cette occasion, soulignons que la Suisse continue à prendre en charge l'homéopathie après une consultation publique. Par ailleurs, le Luxembourg a également récemment indiqué maintenir les médicaments homéopathiques dans l'offre de soins remboursés.

Chaque système de santé est différent et cette décision n'est évidemment pas transposable partout. Mais il s'agit d'un signal positif envoyé par l'un des berceaux de l'homéopathie et qui montre qu'il n'y a pas de fatalité : faisons valoir nos arguments, avec conviction et détermination chaque fois que possible.